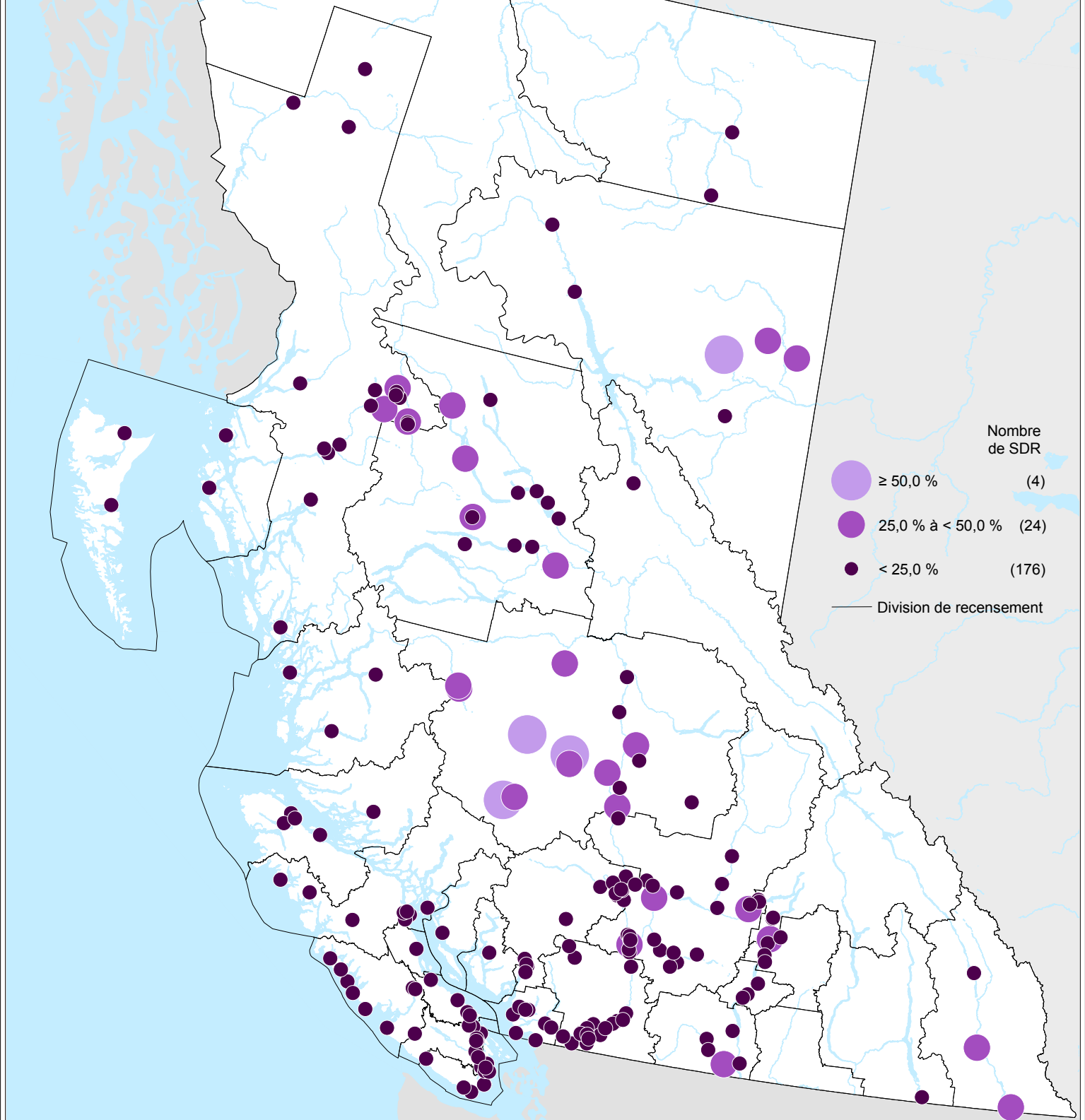


# Colombie-Britannique, collectivités « des réserves »<sup>1</sup>

Pourcentage de la population qui déclare parler  
une langue autochtone à la maison<sup>2</sup> en 2011  
selon les subdivisions de recensement (SDR) de 2011

1. Pour des renseignements détaillés, consultez le Dictionnaire  
du recensement de 2011, numéro 98-301-XWF au catalogue.  
2. Parlée le plus souvent ou régulièrement.



Nombre de SDR	
≥ 50,0 %	(4)
25,0 % à < 50,0 %	(24)
< 25,0 %	(176)

— Division de recensement

Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2011, Division de la géographie, 2012.